

**TRANSPARENCY INTERNATIONAL
INITIATIVE MADAGASCAR**

Villa Huguette, Lot II U 86 (rdc), Cité Planton
Ampahibe, 101 Antananarivo

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2018**

Objet de votre rapport
N° 1670/19/RKR
Du 14/10/19
Rade 14/10/19
Exp. 14/10/19
Cac. 14/10/19

OCTOBRE 2019

f. 5

SOMMAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE	1
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	2
ÉTAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES	2
ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS	3
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	4
3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7
4. SUBVENTIONS	7
5. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8
6. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	9
7. COTISATIONS	9
8. CUMUL DES RESULTATS ANTERIEURS	9
9. CONSOMMABLES	9
10. SERVICES EXTÉRIEURS	10
11. CHARGES DU PERSONNEL	10
12. ETAT DES CHARGES PAR DESTINATION	11
13. PARTIES LIÉES	12
14. IMPÔT SUR LES REVENUS	12
15. INSTRUMENTS FINANCIERS	13
16. EVENTUALITÉS	13
17. SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE DANS LES ÉVALUATIONS	13
18. JUGEMENTS	13
19. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS	14

Objet de notre rapport
N° 1670119/RHR
Du 14/04/2019
Raido des Côtes d'Armor
Espace de la Liberté
Service des Comptes
Gendy

f. =

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018

(en ariary)	Notes	2018	2017
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	3	23 960 372,11	16 365 850,56
		23 960 372,11	16 365 850,56
Actifs courants			
Créances et autres débiteurs		1 275 105,00	4 245 671,34
Trésorerie	5	50 542 562,94	103 394 723,43
		51 817 667,94	51 817 667,94
Total Actifs		75 778 040,05	124 006 245,33
PASSIFS			
Passifs non courants			
Subventions d'équipement à plus d'1 an	4	22 483 924,64	8 378 924,64
		22 483 924,64	8 378 924,64
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	6	114 605 143,96	79 602 342,69
Subventions reçues d'avance	4	68 995 925,66	276 285 447,60
Subventions d'équipement à moins d'1 an	4	2 779 903,83	2 779 903,83
		186 380 973,45	358 667 694,12
Total Passifs		208 864 898,09	367 046 618,76
FONDS PROPRES			
Cumul des résultats antérieurs	8	-243 040 373,43	-188 254 030,89
Excédent (déficit) net de la période		109 953 515,39	-54 786 342,54
Total Fonds Propres		-133 086 858,04	-243 040 373,43
Total Passifs et Fonds propres		75 778 040,05	124 006 245,33

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Objet de notre rapport
N° 1670/19/10KR
Du 14/01/19
Radey A. V. TOBI
Expert-Comptable
Tombé 18/1/2019

(en ariary)	Notes	2018	2017
Cotisations des membres	7		260 000,00
Subventions	4	791 864 656,85	672 423 614,50
Autres produits		2 432 391,32	10 435 174,30
Total des revenus		794 297 048,17	683 118 788,80
Consommables	9	(22 626 087,23)	(24 054 178,00)
Services extérieurs	10	(475 297 092,61)	(492 806 849,65)
Impôts et taxes		(72 500,00)	(794 000,00)
Charges de personnel	11	(178 997 774,49)	(214 981 462,59)
Dotations aux amortissements et provisions	3	(6 510 478,45)	(4 958 640,53)
Charges financières		(839 600,00)	(310 000,57)
Total des dépenses	12	(684 343 532,78)	(737 905 131,34)
Excédent (déficit) net de la période		109 953 515,39	(54 786 342,54)

Les notes de l'Annexe numérotées de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

(en ariary)	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Encaissements reçus des bailleurs de fonds et autres produits	5	598 976 106,37	715 000 052,10
Sommes versées aux fournisseurs, au personnel, à l'Etat et aux autres créditeurs		-638 996 860,01	-700 131 083,30
Cotisations des membres			260 000,00
Produits financiers		2 113 193,15	247 618,30
Intérêts et autres frais financiers payés		-839 600,00	-23 750,00
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		-38 747 160,49	15 352 837,10
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles		-14 105 000,00	-4 978 460,00
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-14 105 000,00	-4 978 460,00
Variation de trésorerie de la période		-52 852 160,49	10 374 377,10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		103 394 723,43	93 020 346,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		50 542 562,94	103 394 723,43
Variation de trésorerie de la période	5	-52 852 160,49	10 374 377,10

ÉTAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Exercice clos le 31 décembre 2018

(en ariary)	2018	2017
Situation au début de la période	-234 219 783,46	-188 254 030,89
Correction d'erreur	-8 820 589,97	
Exédent (déficit) net de la période	109 953 515,39	-45 965 752,57
Situation à la fin de la période	-133 086 858,04	-234 219 783,46

Objet de notre rapport
N° 16/2019/RK
Du 14/12/18
Rakotonirainy
Rafamantanantsoa
Alex Rafamantanantsoa
Président

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du Comité Directeur de l'Association. L'Assemblée Générale a autorisé leur publication le _____.

Solofo RAKOTOSEHENO
Trésorier




Alex RAFAMATANANTSOA
Président



Les notes de l'Annexe numérotées de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2018

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transparency International Initiative Madagascar (« TI-IM ») est une Association civile privée à but non lucratif de nationalité malgache créée en 2002, régie par l'ordonnance n°60-133 du 03 octobre 1960.

Elle a son siège social au Lot II U 86 (rdc), Villa Huguette, Cité Planton, Ampahibe, 101 Antananarivo.

Elle a comme mission, en accord avec celle de Transparency International de Berlin en Allemagne (« TI-Berlin ») :

- de contrôler la corruption dans les transactions économiques afin d'encourager la justice et l'honnêteté sur le plan national et international ;
- d'insérer un réseau d'intégrité dans la texture de la société malgache afin de parvenir à des réformes de systèmes, moyen efficace et réaliste pour endiguer la corruption.

Son accréditation par TI-Berlin est renouvelable tous les trois ans. L'accréditation actuelle a été obtenue en octobre 2016.

Les activités de 2018 ont concerné principalement les projets suivants :

- « l'amélioration des moyens d'existence des hommes et des femmes affectés par les pratiques de corruption dans l'administration des terres et les transactions foncières en Afrique, grâce à la sécurité d'occupation et l'accès juste et équitable à la terre dans les zones rurales, périurbaines et urbaines », du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 « LCA » financée par TI-S ;
- « la coalition d'acteurs impliquant l'administration publique s'adhère aux engagements des quatre ministères pour appliquer stricto sensu les mesures de lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles » financé par le programme PAGE-GIZ, du 01 février 2018 au 31 janvier 2019 ;
- « l'instauration d'un centre d'assistance juridique et d'action citoyenne spécialisé sur le foncier dans la Région BOENY (CAJAC Mobile) », financé par le programme ProPFR-GIZ, du 23 juillet 2018 au 30 novembre 2018 ;
- l'achèvement du projet "Ohatrinona ny tetibolan'ny Kaominina misy ahy?" ou Quel est le budget de ma commune? (QBC) financé par PISCCA Ambassade de France du 01 juillet 2016 au 30 septembre 2018 ;
- l'achèvement du projet "to produce communication materials and a campaign to create awareness on the lack of and the need for higher representation of women in key positions ", WLCA financé par TI-S du 14 novembre 2016 au 30 avril 2017, renouvelé en novembre 2017 pour se terminer au 30 juin 2018 ;
- global Anti-Corruption Consortium Project, financé par OCCRP du 01 février 2018 au 30 septembre 2019 ;
- « small grant for officery security », financé par OCCRP de 01 juillet 2018 au 15 septembre 2018
- « l'appui à la mise en œuvre des plans d'action Indice de Gouvernement Local (IGL) et mobilisation des OSC sur les thématiques de la décentralisation et du développement local – Débat public régional », financé par le programme ProDéCID-GIZ, du 01 juillet 2018 au 28 février 2019 ;

- « le réseau des journalistes d'investigation MALINA », financé par le programme ProDéCID-GIZ, du 01 août 2018 au 30 avril 2019 ;
- « Mining for the sustainability development » financé par TI Australie, du 01 octobre 2018 au 28 février 2020.
- « la mobilisation des jeunes dans le paysage Mahafaly sur l'éducation pour le développement durable », financé par WWF du 20 septembre au 31 décembre 2107 ; rapport financier définitif du projet validé le 24 avril 2018.
- « le soutien des initiatives de sensibilisation et de mobilisation des jeunes et des couches de population en matière de lutte contre la corruption, redevabilité et/ou prévention et gestion de conflit », financé par PNUD du 01er octobre au 31 décembre 2107, rapport financier définitif du projet validé le 13 mars 2018.

Les états financiers sont présentés dans la monnaie nationale (Ariary).

La durée de l'exercice comptable est de douze (12) mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les états financiers sont présentés dans la monnaie nationale malgache (ariary).

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis :

- en conformité avec le Plan Comptable Général 2005 (« PCG 2005 »), référentiel comptable en vigueur à Madagascar (cohérent avec les normes internationales IAS/IFRS) ; et
- suivant le principe du coût historique.

Les principales règles comptables sont présentées ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, détenues pour la production ou la fourniture de biens ou services, la location, ou l'utilisation à des fins administratives, sont présentées au bilan à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul éventuel des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures à leur acquisition sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, si elles ne font que restaurer le niveau de performance de l'actif. Par contre, elles sont ajoutées à la valeur comptable de l'actif si elles augmentent celle-ci, c'est-à-dire, quand il est probable que des avantages économiques futurs, supérieurs à ceux correspondant au niveau original de performance, iront à l'Entité.

Les amortissements pour dépréciation consistent en la répartition systématique en charges du montant des immobilisations sur leur durée d'utilité et suivant la méthode linéaire.

La durée d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés périodiquement. En cas de modifications importantes des estimations ou des prévisions antérieures, la dotation aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs est ajustée.

Dépréciations d'actifs

A chaque arrêté des comptes, il est apprécié s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif doit être estimée.

La valeur recouvrable d'un actif est évaluée à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Dans le cas où il ne serait pas possible de déterminer le prix de vente net d'un actif, sa valeur recouvrable est considérée comme égale à sa valeur d'utilité. Dans le cas où l'actif ne générerait pas directement de flux de trésorerie, sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable nette d'amortissement pour dépréciation, cette dernière doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Le montant de l'excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur recouvrable constitue une perte de valeur ; celle-ci est constatée par la diminution dudit actif et par la comptabilisation d'une charge.

A chaque arrêté des comptes, il est apprécié s'il existe un indice montrant qu'une perte de valeur, comptabilisée pour un actif au cours d'exercices antérieurs, n'existe plus ou a diminué. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif doit être estimée. La perte de valeur, constatée sur un actif au cours d'exercices antérieurs, est reprise en produit dans le compte de résultat lorsque la valeur recouvrable de cet actif redevient supérieure à sa valeur comptable. La valeur comptable de l'actif est alors augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans toutefois pouvoir dépasser la valeur comptable nette d'amortissements qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies autres que l'Ariary sont enregistrées au taux de change de la date de transaction. Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts historiques) et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire augmentent ou diminuent les montants initiaux. Ces différences constituent des charges financières ou des produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change résultant d'une forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie et qui affectent des passifs directement liés à l'acquisition récente d'actifs facturés dans une monnaie étrangère sont inclus dans la valeur comptable de l'actif concerné uniquement si les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable ainsi ajustée n'est pas supérieure au plus faible du coût de remplacement et de la valeur recouvrable de cet actif ;
- les passifs ne pouvaient être réglés ou ne pouvaient faire l'objet d'une couverture pour risque de change avant la survenance de la forte dévaluation ou dépréciation ;
- les actifs concernés ont été acquis dans les douze mois précédant la forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie.

Le cours de change à la clôture de l'exercice des deux principales devises utilisées par l'Association est présenté dans le tableau suivant :

Le cours de change à la clôture de l'exercice des deux principales devises utilisées par l'Association est présenté dans le tableau suivant :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	Variation
Euro	3 962,15	3 862,92	2,57%
USD	3 470,24	3 230,19	7,43%

Les cours moyens se présentent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	Variation
Euro	3 933,02	3 512,82	11,96%
USD	3 334,75	3 116,11	7,02%

Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- (a) l'entité se conformera aux conditions attachées aux subventions ; et
- (b) les subventions ont été ou seront reçues.

Les subventions encaissées pour lesquelles la conformité aux conditions y attachées n'est pas encore acquise (ex : audit d'éligibilité des dépenses non encore effectué) sont présentées au passif en tant que subventions reçues d'avance.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au passif en tant que produits différés. Le virement en produits se fait au même rythme que l'amortissement de l'actif.

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits au moment de leur encaissement dans la mesure où leur paiement n'est pas soumis à des dispositifs contraignants ; ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues.

Charges

Les charges sont des diminutions d'avantages économiques au cours de la période sous forme de consommations, de sorties, de diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles ont pour effet de diminuer les fonds propres autrement que par des distributions.

Les charges sont comptabilisées au compte de résultat sur la base d'une association directe entre les coûts encourus et l'obtention d'éléments spécifiques de produits. Une dépense qui ne peut pas être associée à un avantage économique futur est comptabilisée en charge dès sa réalisation. Les charges nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Objet de notre rapport
 N° 1670/19/12 KR
 Du 16/10/19
 République de Côte d'Ivoire
 Autorité Nationale des
 Comptes

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Autre matériel	Total
COÛT				
1er janvier 2017	14 577 763,28	46 231 176,40	8 596 000,00	69 404 939,68
Acquisitions		4 985 860,00	417 600,00	5 403 460,00
Au 31 décembre 2017	14 577 763,28	51 217 036,40	9 013 600,00	74 808 399,68
Acquisitions	1 885 000,00	12 220 000,00		14 105 000,00
Au 31 décembre 2018	16 462 763,28	63 437 036,40	9 013 600,00	88 913 399,68
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
1er janvier 2017	-11 237 301,63	-33 650 606,96	-8 596 000,00	-53 483 908,59
Amortissements	-867 827,12	-3 922 097,22	-168 716,19	-4 958 640,53
Au 31 décembre 2017	-12 105 128,75	-37 572 704,18	-8 764 716,19	-58 442 549,12
Amortissements	-1 120 055,67	-4 699 440,28	-690 982,50	-6 510 478,45
Au 31 décembre 2018	-13 225 184,42	-42 272 144,46	-9 455 698,69	-64 953 027,57
VALEUR NETTE COMPTABLE				
31 décembre 2017	<u>2 472 634,53</u>	<u>13 644 332,22</u>	<u>248 883,81</u>	<u>16 365 850,56</u>
31 décembre 2018	<u>3 237 578,86</u>	<u>21 164 891,94</u>	<u>-442 098,69</u>	<u>23 960 372,11</u>

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Mobilier de bureau	25%
Matériel informatique	25%
Autre matériel	25% à 33%

4. SUBVENTIONS

Au passif - Subventions d'équipement différées

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au 1er janvier	11 158 828,47	11 158 828,47
Nouveaux différés	14 105 000,00	
Solde au 31 décembre	<u>25 263 828,47</u>	<u>11 158 828,47</u>

Au passif - Subventions reçues d'avance

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au 1er janvier	276 285 447,60	239 113 633,00
Encaissements de la période	598 680 134,91	709 595 429,10
Virées en produits	-791 864 656,85	-672 423 614,50
Virées en subventions d'équipement différées	-14 105 000,00	
Solde au 31 décembre	<u>68 995 925,66</u>	<u>276 285 447,60</u>

Objet de notre rapport
N° 1670/19/RKR
Du 14/10/19
Rapport de l'audit
Exp. de l'audit
Date

Produits de la période – Répartition par projets/activités

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
LCA	234 583 359,16	194 195 998,84
PRODECID	135 734 176,22	44 567 492,40
WWF	92 759 596,74	
PNUD	70 558 000,00	
PISCCA	59 300 000,00	138 000 000,00
PAGE	57 438 751,24	26 775 000,00
WLCA	55 677 144,28	16 883 004,93
OCCRP	46 507 629,21	10 313 000,01
PROPFR	39 306 000,00	43 054 410,00
TRAP		71 030 906,59
PIPP		72 855 113,88
FCIL		54 568 687,85
DON		180 000,00
	<u>791 864 656,85</u>	<u>672 423 614,50</u>

Produits de la période – Répartition par nature

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Subventions virées en produits	791 864 656,85	672 423 614,50
	<u>791 864 656,85</u>	<u>672 423 614,50</u>

5. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Banque et caisse

La trésorerie se ventile comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Banques en ariary	48 692 850,89	85 645 765,70
Banques en devises	1 571 612,05	17 441 575,53
Caisse	278 100,00	307 382,20
	<u>50 542 562,94</u>	<u>103 394 723,43</u>

Encaissements reçus

Les encaissements reçus des bailleurs de fonds et d'autres produits se répartissent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Subventions reçues (Note 4)	598 680 134,91	709 595 429,10
LCA (TI-S Berlin)	235 608 359,16	194 195 998,84
Prodécid GIZ	138 300 176,22	44 567 492,40
M4SD	60 082 388,50	
OCCRP	51 127 629,21	10 313 000,01
PROPFR	45 000 000,00	43 054 410,00
Page GIZ	42 325 000,00	15 113 751,24
PISCCA Ambassade de France	24 300 000,00	35 000 000,00
WLCA (TI-S Berlin)	12 062 031,08	43 615 113,20
TRAP		71 030 906,59
PIPP		72 855 113,88
PNUD		71 000 000,00
WWF		33 237 292,00
FCIL		5 584 596,94
Autres Bailleurs		180 000,00
TI-S Berlin	-10 325 449,26	69 847 754,00
Autres produits	295 971,46	5 404 623,00
	<u>598 976 106,37</u>	<u>715 000 052,10</u>

Objet de notre rapport
N° 1670/19/12 HR
Du 14/10/19
Radio
Genève, le 14/10/19

f. m

6. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Compte d'attente	85 003 306,60	47 247 854,25
Impôts recouvrables sur des tiers	16 502 486,21	15 825 136,70
Organismes sociaux	8 933 440,65	6 544 190,36
Fournisseurs de biens et services	2 015 910,50	5 664 001,00
Rémunérations dues au personnel	2 150 000,00	4 321 160,38
	<u>114 605 143,96</u>	<u>79 602 342,69</u>

7. COTISATIONS

Les cotisations perçues des membres se présentent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Au titre de la période		190 000,00
Adhésion nouveaux membres		70 000,00
		<u>260 000,00</u>

En 2018, il n'y avait pas eu de réunion des membres et il n'y avait pas de cotisations perçues ni de nouvelles adhésions.

8. CUMUL DES RESULTATS ANTERIEURS

La correction aux fonds propres 2018 d'une valeur de 8 820 589,97 concerne des subventions virées à tort en produits.

Ses effets sur les états financiers de 2017 présentés en comparatif se présentent comme suit :

Rubrique de l'état de la situation financière 2017	<u>Avant correction</u>	<u>Après correction</u>	<u>Effet de la correction</u>
Subventions reçues d'avance	267 464 857,63	276 285 447,60	<u>-8 820 589,97</u>

Rapprochement de la performance financière pour 2017 :

Rubrique de l'état de la performance financière 2017	<u>Avant correction</u>	<u>Après correction</u>	<u>Effet de la correction</u>
Subventions	681 244 204,47	672 423 614,50	<u>8 820 589,97</u>

9. CONSOMMABLES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fournitures et consommables	14 701 712,00	16 838 758,00
Achats non stockés de matières et fournitures	5 732 875,23	5 678 290,00
Achats matériel equipem. travaux	950 000,00	1 063 700,00
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats	920 000,00	188 960,00
Eau et électricité	321 500,00	239 000,00
Achats de marchandises		45 470,00
	<u>22 626 087,23</u>	<u>24 054 178,00</u>

Classement des documents
N° 16701/19/B
Du 14/04/19
Huda
Exp.

10. SERVICES EXTÉRIEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Déplacements, missions et réceptions	148 681 651,00	287 274 777,76
Personnel extérieur à l'entreprise	87 154 999,52	10 145 050,00
Locations	77 568 000,00	60 487 100,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	76 165 916,88	42 686 905,00
Publicité, publication, relations publiques	51 445 651,00	56 662 809,80
Frais postaux et de télécommunications	10 560 853,50	9 056 935,68
Documentation et divers	7 680 005,54	3 232 179,60
Entretien, réparations et maintenance	7 075 705,00	1 644 300,00
Services bancaires et assimilés	3 148 348,67	8 701 125,81
Charges locatives et charges de copropriété	3 306 681,50	2 694 433,00
Cotisations et divers	1 400 000,00	
Transports biens & collectifs	738 480,00	1 546 000,00
Primes d'assurances	350 800,00	471 933,00
Sous-traitance générale	20 000,00	8 203 300,00
	<u>475 297 092,61</u>	<u>492 806 849,65</u>

11. CHARGES DU PERSONNEL

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Rémunérations du personnel	158 818 889,11	193 418 167,07
Cotisations aux organismes sociaux	20 178 885,38	21 563 295,52
	<u>178 997 774,49</u>	<u>214 981 462,59</u>

L'effectif du personnel se présente comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Direction	2	2
Personnel administratif	3	2
Personnel technique	10	8
	<u>15</u>	<u>12</u>

Date de votre rapport
 N° 1670/19/RKR
 Du 14/10/19
 Madeleine...
 Responsable...

5 PAR DESTINATION

présente comme suit :

PAGE	MAINA	PISCCA	PRODECID	PROPPH	WLCA	NCC	TD-DM				TOTAL 2018
7 127 886,00	511 200,00	7 130 480,00	1 145 900,00	3 964 750,00	3 641 470,00	166 700,00	436 900,00				22 626 000,00
6 443 000,00	8 984 000,00	22 210 496,50	8 134 270,50	11 880 000,00	4 308 000,00		1 498 777,47				80 074 681,50
	20 000,00	20 000,00		83 000,00							1 075 100,00
		7 500,00									420 200,00
		780 000,00	121 700,00	88 000,00	291 500,00						7 080 800,00
4 424 270,00	4 010 800,00	800 000,00	32 880 000,00	8 478 842,10	2 595 000,00						87 154 989,10
4 242 207,00	2 542 888,00	3 686 080,00	4 383 100,00	2 483 271,90	110 000,00						76 165 316,80
35 000,00		2 472 200,00	701 700,00	4 084 333,10	1 327 800,00						51 445 852,00
		492 486,00		51 000,00		2 581 200,00					730 486,00
23 220 300,00	1 737 400,00	17 726 100,00	8 676 870,50	8 523 200,00	18 890 270,00						148 081 832,00
488 338,00	780 390,00	328 700,00	301 500,00	417 100,00	898 056,00						10 560 853,50
	14 380,10			14 105,10	175 627,54						6 548 348,67
8 500 000,00	12 427 413,50	18 258 403,00	11 550 240,00	3 024 937,72	8 334 441,10						138 987 274,80
797 888,00											836 488,00
											6 510 478,65
28 289 086,00	24 927 279,70	76 224 211,10	89 117 400,00	43 800 000,00	98 959 224,72	2 412 900,00	31 857 100,03				604 243 532,70

PAGE	RIPP	PISCCA	PRODECID	PROPPH	WLCA	WWF	YI-JM	PNPD	PPAL	TRAP	TOTAL 2017
407 380,00	350 149,00	506 350,00	186 040,00	3 622 448,00	330 000,00	4 738 034,30	1 727 243,20	2 460 250,00		1 902 280,00	24 254 378,00
8 245 900,00	800 000,00	8 150 000,00	2 226 000,00	1 200 300,00	80 000,00	8 130 000,00	5 857 443,00	10 290 000,00		2 600 000,00	83 181 533,00
	259 800,00			1 122 880,00							1 944 300,00
	88 902,00	48 900,00		58 488,30							2 263 933,00
				100 800,00							1 222 170,00
				1 224 240,00							10 145 050,00
505 000,00	2 750 000,00		650 880,00	362 500,00		9 882 980,00	3 308 120,00				42 588 905,00
2 947 500,00	410 180,00	844 800,00	785 900,00	124 300,00	8 981 700,00	1 501 820,00	5 827 483,30	1 200 200,00			50 667 000,00
						135 800,00					1 540 000,00
8 147 219,00	11 493 488,00	23 328 285,00	11 833 510,00	19 898 007,00	3 022 600,00	40 852 804,00	20 884 922,00	46 381 000,00			287 276 177,70
243 000,00	361 888,00	228 300,00	52 500,00	134 200,00	10 000,00	854 900,50	1 387 450,00	555 500,00			9 056 525,00
12 000,00		62 200,00	21 111,00	13 100,00	4 787 500,00	44 400,00	696 450,00	9 600,00			8 701 125,00
7 080 000,00	5 508 957,25	42 523 084,54	3 100 800,00	4 343 128,50		25 876 527,04	3 326 505,12	7 787 441,84			214 981 482,25
							137 378,27				310 088,57
							4 958 640,10				4 958 640,10
28 007 080,00	24 920 508,00	73 888 880,42	18 762 901,60	41 212 410,00	16 782 800,00	91 708 986,74	88 922 878,08	70 587 491,84	6 612 280,00	71 020 900,20	727 900 131,24

Objet de votre rapport
 N° 167019/18
 Dh
 Hady
 Exp. de l'Etat
 16/08/2018

f. z

13. PARTIES LIÉES

L'Assemblée Générale

Elle est constituée par les membres de l'Association.

Suivants les statuts, l'Assemblée Générale est principalement chargée de définir et arrêter les orientations et stratégies à mettre en œuvre, ainsi que d'approuver la situation morale et financière de l'Association, elle se réunit au moins une fois par an.

Le statut de membre de l'Assemblée Générale est bénévole et ne fait l'objet d'aucune rémunération ni indemnité. Toutefois, les frais de missions des membres sont pris en charge selon les procédures internes en vigueur. Ces prises en charge ne constituent pas des rémunérations et interviennent dans le cours normal de l'activité de l'Association.

Le Comité Directeur

Il est composé d'au moins 3 membres désignés par l'Assemblée Générale pour un mandat de deux (2) ans renouvelables une fois.

Ce comité est chargé d'assurer la gestion de l'Association et jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association et faire autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Les membres du Comité Directeur sont les personnes suivantes en 2018 :

Nom		2018	2017
M. Alex RAFAMATANANTSOA	Président	X	X
M. Solofo RAKOTOSEHENO	Trésorier	X	X
M. Herizo RABARY	Conseiller	X	X
M. Sata Johary	Conseiller	X	X
Mme Yveline RAKOTONDRAMBOA	Déontologue	X	X

Le statut de membre du Comité exécutif est bénévole et ne fait l'objet d'aucune rémunération ni indemnité. Toutefois, les frais de missions des membres sont pris en charge selon les procédures internes en vigueur. Ces prises en charge ne constituent pas des rémunérations et interviennent dans le cours normal de l'activité de l'Association.

En cas d'insuffisance de la trésorerie, les membres du Comité Directeur avancent des fonds pour payer les dépenses de fonctionnement.

Transparency International

En tant que section nationale membre à part entière, TI-IM participe à l'Assemblée Générale de Transparency International tous les ans.

Durant l'exercice, TI-Berlin a transféré à TI-IM en tant qu'entité accréditée des subventions de 60 000 Euros équivalent à 247 870 390,24 MGA contre 63 194,68 Euros équivalent à 221 181 381,73 MGA en 2017.

14. IMPÔT SUR LES REVENUS

Etant une Association à but non lucratif, TI-IM ne paie pas d'Impôts sur les Revenus. Toutefois, elle est tenue selon la Loi de retenir à la source et de reverser les impôts de son personnel salarié.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les seuls risques financiers auxquels est exposé l'Association sont les risques de change au niveau des comptes-courants bancaires en monnaie étrangère. Ces risques résident dans la traduction en Ar de ces compte-courants au taux de clôture à la date du bilan. Ce risque est considéré comme minimal aussi l'Association n'a pas mis en place un dispositif de couverture financière y afférent.

16. EVENTUALITÉS

Les risques et pertes éventuels sont essentiellement liés aux obligations légales que l'Association aurait éventuellement involontairement omises de respecter en raison d'un environnement général juridique et administratif encore peu sécurisant (difficulté d'accès aux textes, caractères flou et souvent inadapté au contexte des dispositions légales en vigueur etc). Ces risques et pertes éventuels ne sont pas mesurables.

Dans un contentieux en cours de l'exercice précédent, le tiers concerné réclame un montant significatif à TI-IM. Les négociations sont en cours.

Les autres risques et pertes éventuels ne sont pas mesurables.

17. SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE DANS LES ÉVALUATIONS

Ces états financiers n'ont pu être mis correctement en conformité avec le cadre conceptuel du Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005) au plan de l'exhaustivité (Art. 122-4) des informations qu'ils contiennent, aussi bien au niveau des montants que de la liste des informations à fournir, ainsi qu'en ce qui concerne l'indépendance des exercices (Art. 123-1). Cette situation est due notamment au fait que l'Association n'est pas soumise à des mesures adéquates de contrôle interne destinées à surveiller la régularité et la sincérité des enregistrements comptables et des comptes annuels qui en résultent.

18. JUGEMENTS

A l'exclusion des jugements qui impliquent des estimations, lors de l'application des méthodes comptables de l'Association, le Comité Directeur a fait les jugements suivants qui ont un impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Continuité d'exploitation

En dépit de la situation négative des fonds propres, les membres du Comité Directeur juge, en considération d'une pratique constante des membres qui consiste à apporter leurs aides à l'association lors des situations difficiles liées à l'absence de financement, jugent qu'en date de l'approbation des présents états financiers, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur un avenir prévisible reste valable.

Subventions

Malgré les sources principales d'incertitudes dans les évaluations (Note 16), le Comité Directeur juge que les subventions comptabilisées en produits dans l'état de la performance financière sont pertinentes et fiables.

19. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du Comité Directeur de l'Association, l'Assemblée Générale a autorisé leur publication, le _____.

Selon les statuts de l'Association, l'Assemblée Générale a le droit de redresser les comptes publiés.

Objet de notre rapport
N° 163015 IR KR
Du 1/1/2015
Rado J. K. OBE
Expert-Comptable
Date: _____